(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication : **2 795 033**
(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

(21) N° d'enregistrement national : **99 07877**

(51) Int Cl[7] : **B 62 B 3/14**, B 43 L 3/00

(12) DEMANDE DE BREVET D'INVENTION A1

(22) **Date de dépôt** : 17.06.99.

(30) **Priorité** :

(43) **Date de mise à la disposition du public de la demande** : 22.12.00 Bulletin 00/51.

(56) **Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire** : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

(60) **Références à d'autres documents nationaux apparentés** :

(71) **Demandeur(s)** : *MAUBON ALINE MARIE CLAUDE* — FR.

(72) **Inventeur(s)** : MAUBON ALINE MARIE CLAUDE.

(73) **Titulaire(s)** :

(74) **Mandataire(s)** :

(54) SUPPORT POUR PAPIER ADAPTABLE A LA POIGNEE D'UN CHARIOT DE MAGASIN.

(57) L'invention concerne un support pour liste d'achats adaptable notamment à la poignée (4) d'un chariot de magasin caractérisé par sa structure mono pièce. L'invention est constituée d'un seul corps, décomposé en trois parties (1, 2, 3), une mâchoire (1) destinée à être fixée sur la poignée (4), une partie plane (2) destinée à recevoir la feuille et une pince (3) destinée à pincer la feuille et à la maintenir en place et à servir de support pour instrument d'écriture. Cette invention répond à un besoin particulier du consommateur qui fait ses courses avec une liste de l'avoir toujours sous les yeux tout en ayant la possibilité de l'annoter ou de la modifier.

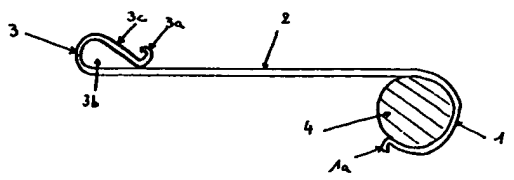

FR 2 795 033 - A1

Best Available Copy

La présente invention a pour objet un support pour papiers et documents portant des inscriptions (listes d'achats, coupons...), (appelés ici feuille), adaptable notamment aux poignées de chariots de la grande distribution, mais aussi aux chariots des grands magasins, brancards de manœuvre et chariots de manutention qui comportent une barre cylindrique, ou de forme irrégulière, centrale (appelée ici poignée) en permettant la manipulation et l'orientation (appelés ici chariots).

L'évolution des modes de vie laisse apparaître que, de plus en plus, les consommateurs sont amenés à effectuer leurs achats de manière concentrée dans le temps et non plus au jour le jour comme par le passé.

L'accroissement des grands magasins de type supermarchés ou hypermarchés a suivi ou favorisé le phénomène. Toujours est-il qu'aujourd'hui, la majorité des personnes effectuent des achats importants tant en volume qu'en nombre, avec des fréquences plus réduites. Pour accompagner et maîtriser ce mouvement, les grands groupes ont su faire preuve d'ingéniosité comme le système des pièces ou jetons pour ranger les chariots et contrôler par la même la bonne circulation au sein des espaces de stationnement mais d'autres problèmes restent posés au client.

En particulier, le nombre de produits à acheter est souvent important et bon nombre de consommateurs établissent une liste, aide mémoire, sans qu'aucun support ne soit mis à leur disposition.

Il arrive très fréquemment que le client s'aide de ce support papier au début de ses achats mais très vite, ne pouvant, à la fois manipuler le chariot, et charger des produits avec la liste en main, il doit vite la ranger au fond de sa poche ou de son sac. Au moment où il la ressort, il s'aperçoit alors qu'il a

oublié des articles qui étaient inscrits. De plus, il ne dispose d'aucun moyen pratique de supprimer ou de rajouter des éléments à sa liste initiale.

Plusieurs solutions ont été proposées par le passé mais chacune pouvant poser un problème majeur :

- L'invention peut ne résoudre qu'une partie du problème comme celui de supporter la liste sans pour autant permettre au consommateur de rayer les achats effectués ou de rajouter des produits oubliés. La liste ne pouvant être qu'enfermée dans une sorte d'enveloppe. Il ne s'agit alors que d'un ***porte liste*** sans aucune possibilité d'extension de l'utilisation. (Brevet FR-A-93 02539)

- Le brevet N°2753929 permet à son utilisateur à la fois de lire et d'annoter sa liste. Mais sa position sur la poignée est un inconvénient pour l'utilisateur qui risque de s'y cogner ou d'y accrocher ses vêtements. De plus, l'invention est constituée de plusieurs pièces ce qui rend le produit final plus fragile ou en tout cas susceptible d'être inutilisable du fait de la perte d'une de ces pièces.

- l'invention peut-être constituée de plusieurs éléments dont certains sont fixés de manière définitive au chariot, ce qui oblige le distributeur, propriétaire de ce matériel à équiper l'ensemble du parc, sans pour autant être certain que chaque client souhaite utiliser ce support. (Brevet 2753950).

- L'invention, si elle suppose que le distributeur s'implique et équipe son parc de chariots, limite par la même l'utilisation du support au seul

magasin équipé de ce dispositif et non pas à tous les magasins de la grande distribution quelle que soit leur enseigne. (Brevet 2753950).

La présente invention répond à un besoin particulier du consommateur qui fait ses courses avec une liste de l'avoir toujours sous les yeux tout en ayant la possibilité de l'annoter ou de la modifier à tout moment. L'invention se propose donc de permettre au consommateur de bénéficier d'un moyen de fixer sur la poignée d'un chariot de magasin une liste pour effectuer ses achats, d'une part et de pouvoir en modifier la teneur d'autre part, puisque l'invention est faite de telle manière qu'elle constitue un support de papier amovible et en une seule pièce, et une résistance pour pouvoir écrire.

Sa forme profilée lui confère à la fois un côté pratique et esthétique.

Les avantages et détails de l'invention apparaissent plus clairement sur les dessins qui suivent en annexe :

La figure 1 est une vue en coupe longitudinale de l'invention adaptée sur la poignée du chariot.

La figure 2 est une vue en perspective de l'invention.

La figure 3 est une vue en perspective de l'invention sur la poignée du chariot.

La présente invention est, par exemple, réalisée en matière plastique ou résines, au moyen de l'extrusion, de l'injection, du thermoformage, et d'autres procédés permettant de donner une forme à la fois souple et rigide au matériau. Mais la présente invention peut aussi être réalisée en toutes sortes de matériaux.

L'originalité de l'invention réside en ce qu'elle est réalisée en une seule pièce, d'utilisation facile et simple, permettant une mise en place du papier sur l'invention et une mise en place de l'invention sur la barre cylindrique rapide et exempte de risques corporels et de risques de dysfonctionnements.

On distingue trois parties sur l'invention :

1° : La base (1) qui forme une mâchoire semi-ouverte arrondie, déformable élastiquement pour être adaptée à la section de la poignée du chariot, destinée à être fixée sur la poignée cylindrique du chariot. Le diamètre de l'ouverture de la base étant très légèrement inférieur à celui de la poignée cylindrique, permettant grâce à son élasticité un très bon maintien de l'invention sur la poignée.

2° : La partie médiane (2) qui est une surface plane sur laquelle est posée la feuille et sur laquelle la main peut reposer pour écrire. Sur cette partie peuvent être marquées gravées ou imprimées des indications, marques et autres inscriptions diverses

3° : La partie supérieure (3) qui comporte à la fois un retour de matériau servant de pince pour maintenir en place la feuille (3a), une cavité servant à y enfiler un instrument d'écriture (3b) et la partie supérieure de cette cavité, appelée (3c) sur laquelle peuvent être marquées gravées ou imprimées des indications, marques et autres inscriptions diverses.

L'invention est facile à placer et à enlever sur la poignée d'un chariot. L'opération de mise en place se réalise par une simple pression de la main,

après avoir placé la partie ouverte de la base (1) au contact de la poignée cylindrique du chariot à l'emplacement souhaité.

L'invention peut être positionnée à n'importe quel endroit de la poignée du chariot, à la seule condition que l'endroit soit assez large pour accueillir l'invention, permettant ainsi un positionnement optimal en fonction de la taille des mains, de la présence d'un enfant dans le chariot et d'autres paramètres.

L'opération de retrait de l'invention se réalise par l'action inverse de la mise en place, traction de l'invention vers l'extérieur pour l'éloigner de la poignée cylindrique du chariot.

La feuille se met en place sans difficulté en soulevant simplement la partie (3a) légèrement et en glissant la feuille sous la partie (3a) et en la laissant se remettre en place grâce à l'élasticité naturelle du matériau et de la forme de la partie (3a).

L'espace aménagé dans la partie (3b) accueillera un instrument d'écriture. Cet instrument d'écriture pourra aussi être placé sur la partie (3c).

L'invention peut être indifféremment placée en position horizontale, oblique ou verticale.

Cette invention peut être réalisée dans plusieurs matériaux, on retiendra par exemple le plastique comme indiqué dans le descriptif technique (page) qui assure la souplesse d'installation mais également une adhérence suffisante

pour développer la résistance nécessaire permettant au consommateur de prendre appui pour écrire.

L'invention du fait de sa taille et de son poids extrêmement réduit peut être transportée dans un sac à main ou autre sac, et y séjourner sans que l'utilisateur ne soit gêné ni par son volume ni par la charge.

De plus, l'utilisateur peut y fixer la liste avant de le remettre dans le sac, ce qui permet non pas de chercher un morceau de papier au fond d'un sac mais de saisir un objet solide auquel est attachée sa liste.

L'invention intéressera bien évidemment l'ensemble des consommateurs qui y verra la possibilité d'optimiser l'intérêt et l'utilisation de la liste mais également tous les fournisseurs de la grande distribution qui pourront en faire un cadeau attaché à un produit lors d'une promotion (ex : les lessiviers). Son faible encombrement en fait un produit facile à glisser dans un carton ou à fixer sur un emballage.

L'invention peut même être marquée sur la partie n°3 ou sur la partie n°2, la rendant à la fois utile pour son utilisation première mais en faisant un support publicitaire qui intéressera d'autant plus les fournisseurs.

REVENDICATIONS

1/ Support pour liste d'achat adaptable notamment à la poignée d'un chariot de magasin caractérisé par sa structure mono pièce. L'invention est constituée d'un seul corps, décomposé en trois parties (1,2,3), une mâchoire (1) destinée à être fixée sur la poignée (4), une partie plane (2) destinée à recevoir la feuille et une pince (3) destinée à pincer la feuille et à la maintenir en place et à servir de support pour instrument d'écriture.

2/ Support pour liste d'achat selon la revendication 1/ caractérisé par l'élasticité naturelle de la mâchoire (1) qui permet de la fixer sans apport d'autres éléments fermement sur la poignée (4).

Fig. 1

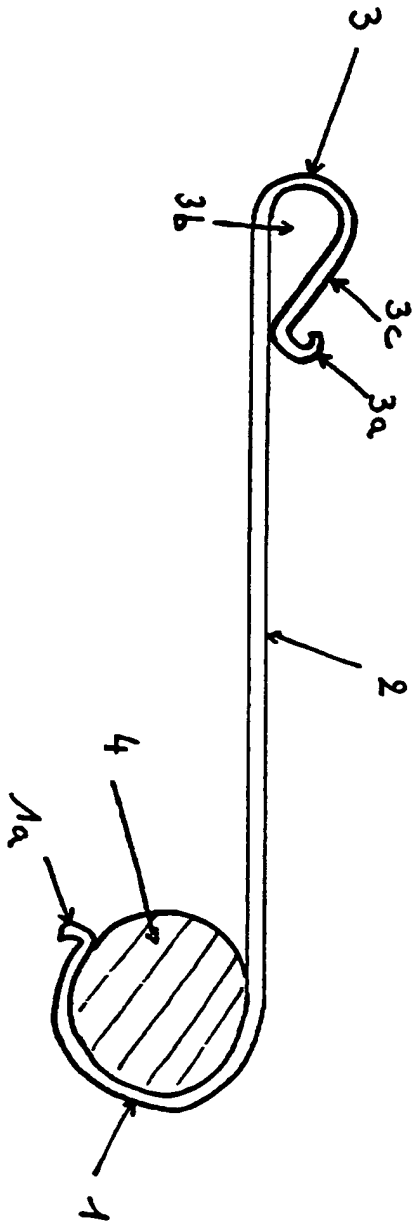

Fig. 2

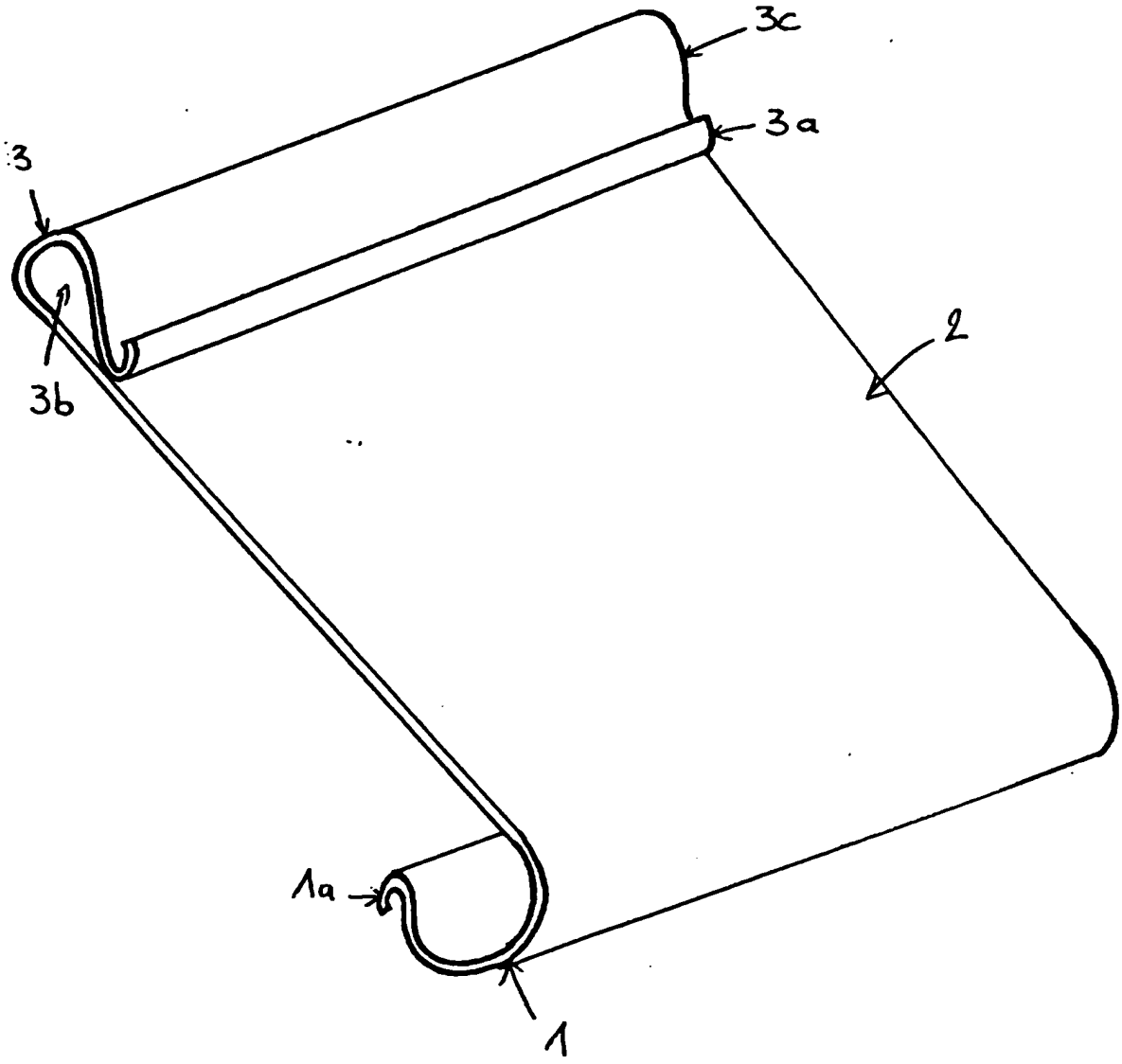

Fig. 3

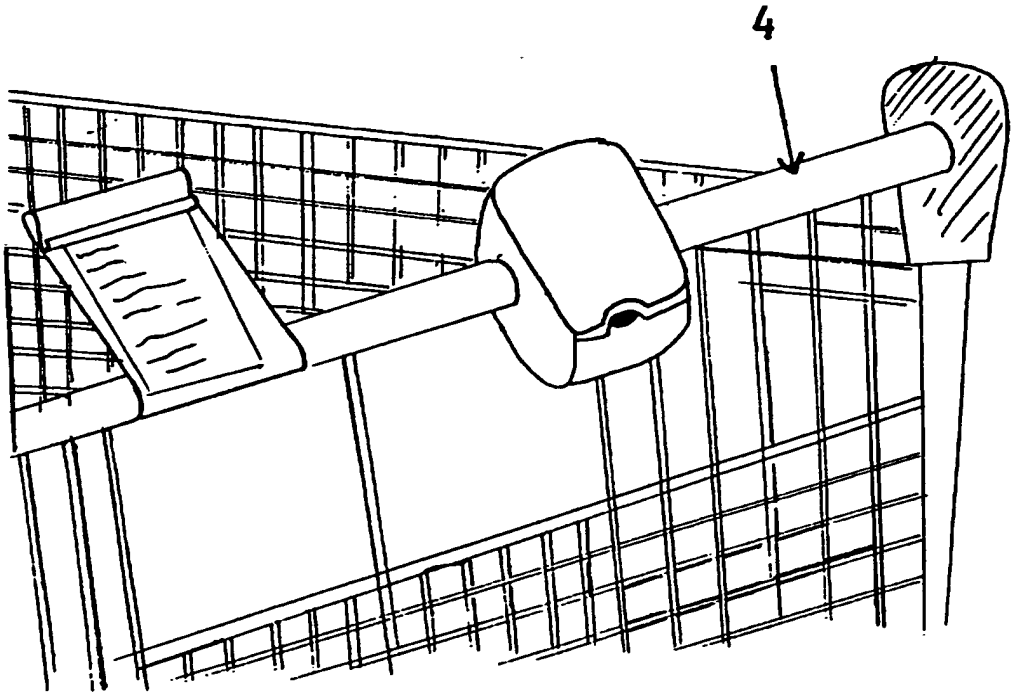

REPUBLIQUE FRANÇAISE

2795033

INSTITUT NATIONAL
de la
PROPRIETE INDUSTRIELLE

RAPPORT DE RECHERCHE PRELIMINAIRE

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement national

FA 574617
FR 9907877

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		Revendications concernées de la demande examinée
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	
Y	US 3 539 204 A (KELLER THEODORE F) 10 novembre 1970 (1970-11-10) * le document en entier *	1,2
Y	US 4 449 310 A (KLINE MICHAEL S) 22 mai 1984 (1984-05-22) * le document en entier *	1,2
A	US 1 632 459 A (VAN VALKENBURGH) 14 juin 1927 (1927-06-14)	1
A	EP 0 834 436 A (CADDIE ATEL REUNIS) 8 avril 1998 (1998-04-08)	

DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7)

B62B
B42F

1

Date d'achèvement de la recherche	Examinateur
1 mars 2000	De Schepper, H

CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES

X : particulièrement pertinent à lui seul
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie
A : pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général
O : divulgation non-écrite
P : document intercalaire

T : théorie ou principe à la base de l'invention
E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure.
D : cité dans la demande
L : cité pour d'autres raisons

& : membre de la même famille, document correspondant

BPO FORM 1503 03.82 (P04C12)

This Page is Inserted by IFW Indexing and Scanning Operations and is not part of the Official Record

BEST AVAILABLE IMAGES

Defective images within this document are accurate representations of the original documents submitted by the applicant.

Defects in the images include but are not limited to the items checked:

- ☐ BLACK BORDERS
- ☐ IMAGE CUT OFF AT TOP, BOTTOM OR SIDES
- ☐ FADED TEXT OR DRAWING
- ☐ BLURRED OR ILLEGIBLE TEXT OR DRAWING
- ☐ SKEWED/SLANTED IMAGES
- ☐ COLOR OR BLACK AND WHITE PHOTOGRAPHS
- ☐ GRAY SCALE DOCUMENTS
- ☐ LINES OR MARKS ON ORIGINAL DOCUMENT
- ☑ REFERENCE(S) OR EXHIBIT(S) SUBMITTED ARE POOR QUALITY
- ☐ OTHER: _____

IMAGES ARE BEST AVAILABLE COPY.
As rescanning these documents will not correct the image problems checked, please do not report these problems to the IFW Image Problem Mailbox.